Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général LLCER + SES, veuillez visiter :
bac-llcer-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

Philosophie

Session 2023 • Asie

Code sujet **23-PHGEJA1** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Sujet 1 — La lutte contre le temps
1 réponses • sujet p. 1–1

Sujet 2 — Le langage et la réalité
1 réponses • sujet p. 1–1

Sujet 3 — La subordination dans le travail et la valeur humaine
1 réponses • sujet p. 1–1

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

Sujet 1

None points

La lutte contre le temps

Question Sujet 1

Sujet p. 1

> Est-il raisonnable de lutter contre le temps ?

Dissertation rédigée

Le temps passe et transforme tout ce qui existe : les êtres vieillissent, les objets s'usent, les occasions disparaissent et les événements deviennent irréversibles. Pourtant, nous cherchons à en maîtriser les effets. Nous organisons nos journées, soignons les maladies, conservons des souvenirs ou tentons de retarder le vieillissement. Mais « lutter contre le temps » peut avoir deux sens : combattre certains effets du temps, ou vouloir arrêter son écoulement et abolir son irréversibilité. Être raisonnable, ce n'est pas seulement employer des moyens efficaces ; c'est aussi se demander si le but poursuivi est possible et s'il mérite les efforts engagés. Dès lors, faut-il renoncer à lutter parce que le temps est invincible, ou peut-on résister raisonnablement à certaines de ses conséquences ? Nous verrons d'abord que cette lutte peut protéger des biens réels, puis qu'elle devient vaine lorsqu'elle prétend supprimer le temps lui-même. Il faudra enfin déterminer comment agir sans nier notre condition temporelle.

Il paraît d'abord raisonnable de lutter contre certains effets du temps. La médecine, par exemple, ne peut empêcher le temps de passer, mais elle peut soigner une maladie, soulager une douleur ou prolonger une vie. De même, conserver des archives, des photographies ou des témoignages permet de résister à l'oubli et de transmettre des connaissances. Organiser son emploi du temps peut aussi aider à accomplir une tâche importante avant une échéance. Dans ces exemples, il ne s'agit pas de rendre le passé présent ni d'arrêter l'écoulement du temps : on cherche à préserver la santé, la mémoire ou une possibilité d'agir. La lutte est raisonnable parce que son objectif est limité et réalisable.

Elle peut également avoir une portée collective. Lutter contre des conditions de travail qui usent prématurément les corps, ou préserver des traces historiques menacées de disparition, revient à empêcher certains dommages évitables. La certitude que le temps finira par l'emporter n'oblige pas à laisser advenir toutes les pertes sans réagir. Refuser une souffrance évitable ou protéger un héritage peut avoir de la valeur, même si cette protection n'est pas éternelle. Il serait donc excessif de considérer toute résistance au temps comme absurde.

Mais combattre des effets du temps n'est pas vaincre le temps lui-même. L'écoulement du temps est irréversible : nous pouvons conserver l'image d'un instant, mais non le faire revenir ; nous pouvons réparer un objet, mais non effacer son histoire. Si la lutte signifie vouloir arrêter le temps ou rendre le passé modifiable, elle vise l'impossible et cesse d'être raisonnable. Cette confusion peut nous détourner de l'action présente : regretter sans fin ce qui a été perdu ne le restitue pas. Elle peut aussi conduire à traiter tout vieillissement comme une défaite et tout changement comme une catastrophe, alors que vivre implique de se transformer.

De plus, vouloir gagner du temps à tout prix peut faire perdre de vue ce qui donne de la valeur au temps. Remplir chaque minute, supprimer toute pause et mesurer chaque activité à sa productivité revient à considérer le temps comme une simple ressource à exploiter. Or une conversation, un apprentissage ou un moment de repos peut compter sans permettre d'économiser du temps ni d'en produire davantage. Une lutte obsessionnelle contre le temps risque donc de sacrifier les fins au moyen : nous voulons maîtriser le temps, mais finissons par ne plus habiter pleinement les moments dont nous disposons.

Faut-il alors accepter passivement tout ce que le temps emporte ? Non, car reconnaître une limite n'équivaut pas à renoncer à agir. Nous ne pouvons pas modifier le passé, mais nous pouvons en comprendre les conséquences et agir dans le présent. Nous ne pouvons garantir que nos souvenirs dureront toujours, mais nous pouvons les transmettre. Nous ne pouvons supprimer le vieillissement, mais nous pouvons combattre certaines souffrances et défendre des conditions de vie dignes. La lucidité sur ce qui échappe à notre pouvoir aide ainsi à mieux distinguer ce qui dépend de nous.

On pourrait objecter que de telles actions restent dérisoires puisque le temps finit par emporter toute chose. Pourtant, une action n'est pas vaine simplement parce que son résultat n'est pas éternel. Soulager une douleur, transmettre un savoir ou empêcher une injustice présente peut avoir une valeur propre, même si cela ne supprime pas toute souffrance ni toute disparition. Exiger de chaque action qu'elle vainque le temps reviendrait à mépriser des biens réels au seul motif qu'ils sont temporaires. La raison consiste plutôt à reconnaître la portée et les limites de ce que nous faisons.

Ainsi, la question ne conduit ni à déclarer la guerre au temps ni à se résigner à tout. Une lutte raisonnable contre le temps consiste à agir sur certains de ses effets, à préserver ce qui mérite de l'être et à saisir les possibilités du présent, tout en acceptant que l'écoulement du temps et l'irréversibilité du passé ne puissent être abolis. Il faut donc distinguer la résistance aux dommages évitables de la prétention à supprimer notre condition temporelle.

En conclusion, il n'est pas raisonnable de vouloir arrêter le temps ou rendre le passé réversible : cette ambition poursuit l'impossible et peut nous empêcher de vivre le présent. En revanche, il est raisonnable de lutter contre certains effets du temps lorsque nous pouvons protéger la santé, la mémoire, la dignité ou des possibilités d'agir. La conduite raisonnable consiste à faire ce qui est à notre portée sans confondre l'action avec la toute-puissance, et à accepter lucidement ce qui ne peut être inversé.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Réponse :** Il est raisonnable de lutter contre certains effets du temps lorsqu'on peut préserver des biens ou éviter des dommages. Il ne l'est pas de prétendre arrêter l'écoulement du temps ou rendre le passé réversible. Il faut donc agir sur ce qui peut l'être, sans nier l'irréversibilité de notre condition temporelle.

Sujet 2

None points

Le langage et la réalité

Question Sujet 2

Sujet p. 1

> Le langage peut-il être fidèle à la réalité ?

Introduction. Le langage semble fait pour parler de ce qui existe : nous nommons des objets, racontons des événements et formulons des affirmations que l'on peut tenir pour vraies ou fausses. Pourtant, les mots ne sont pas les choses, et décrire une chose ne revient pas à la reproduire intégralement. Le sujet demande donc si le langage peut représenter la réalité sans la déformer. Être « fidèle » peut signifier correspondre à ce qui est ; mais cela peut aussi suggérer une représentation complète et sans perspective, exigence beaucoup plus forte. Il faut également distinguer le langage, système de signes partagé, de ses différents usages : décrire, raconter, exprimer ou agir. Le langage peut-il dire justement la réalité, ou la transforme-t-il nécessairement en la mettant en mots ? Nous verrons d'abord que des énoncés peuvent désigner le réel et être vérifiés. Nous montrerons ensuite que toute description sélectionne et organise ce qu'elle décrit, de sorte qu'elle ne saurait être une copie totale et neutre. Nous établirons enfin qu'une fidélité limitée, explicite et rectifiable demeure possible, à condition de tenir compte de la fonction du discours.

I. Le langage peut représenter la réalité et ses énoncés peuvent être évalués selon leur justesse. Pour demander si le langage est fidèle au réel, il faut d'abord admettre qu'il peut parler d'autre chose que des signes eux-mêmes. Lorsque nous disons « il pleut », « cette table est en bois » ou « le train est arrivé à huit heures », nous formulons des propositions portant sur des situations. On peut les confronter à l'observation ou à des informations pertinentes. Si le train est arrivé à huit heures, l'affirmation est vraie ; s'il est arrivé à neuf heures, elle est fausse. Le langage peut donc produire des énoncés dont la justesse dépend de leur rapport aux faits.

Cette fidélité n'exige pas que les mots ressemblent matériellement aux choses. Le mot « arbre » n'a pas la forme d'un arbre, et d'autres langues emploient d'autres mots pour désigner ce que le français appelle ainsi. Le lien entre le signe et ce qu'il désigne dépend largement de conventions communes. Mais conventionnel ne signifie pas arbitraire au point que toute affirmation serait aussi valable qu'une autre : dès lors que les interlocuteurs comprennent les signes, ils peuvent vérifier si un énoncé s'applique à la situation. Une carte, par exemple, utilise des symboles qui ne ressemblent pas à une rivière ; elle peut néanmoins la représenter fidèlement si ses conventions sont comprises et si son tracé indique correctement son emplacement.

Des méthodes permettent de rendre certaines descriptions plus précises et contrôlables. En sciences, on définit les termes employés, on précise les conditions d'une mesure et l'on confronte les résultats à des observations. Dire qu'un échantillon contient une substance dans une proportion mesurée est plus déterminé que dire simplement qu'il y en a « beaucoup ». Cela ne signifie pas que la mesure révèle tout ce qu'est la chose, mais qu'elle rend une affirmation plus précise et permet de la soumettre à des contrôles. Le langage peut donc viser la réalité et produire, dans certains usages, des énoncés plus ou moins exacts.

Transition. Toutefois, la possibilité de formuler une affirmation vraie ne prouve pas que le langage puisse reproduire toute la réalité. Une carte conserve les informations utiles à un usage donné, mais omet de nombreux détails du territoire. De la même façon, toute description retient certains aspects plutôt que d'autres. Il faut donc distinguer la vérité d'un énoncé déterminé d'une copie exhaustive du réel.

II. Le langage ne peut pas être un miroir exhaustif et parfaitement neutre. Les mots sont généralement plus larges que les réalités singulières auxquelles nous les appliquons. Le terme « arbre » rassemble des êtres vivants très différents par leur taille, leur forme, leur âge et leur histoire. Cette généralité permet de communiquer, mais elle ne restitue pas les particularités de chaque arbre. Même une description détaillée

sélectionne des caractéristiques en fonction de la question posée : un botaniste, un jardinier et une personne évoquant un souvenir d'enfance ne décrivent pas le même arbre selon le même intérêt. Leurs discours peuvent être exacts, tout en donnant des représentations différentes et partielles de leur objet.

De plus, le sens des mots dépend parfois du contexte. « Il fait froid » peut désigner une appréciation subjective, annoncer une température ou exprimer une plainte. Il faut savoir qui parle, dans quelle situation et avec quelle intention pour déterminer ce que l'énoncé affirme. Une métaphore peut rendre intelligible une expérience, mais elle ne constitue pas pour autant une description littérale. Réciproquement, un énoncé qui paraît précis peut dissimuler des choix de vocabulaire, des approximations ou un point de vue particulier. Les mots ne garantissent donc pas à eux seuls une transmission entièrement transparente du réel.

On pourrait en conclure que le langage enferme chacun dans sa propre représentation et que la réalité ne peut jamais départager les discours. Mais cette conclusion va trop loin. Que les descriptions soient sélectives ne signifie pas qu'elles soient toutes également fausses : une affirmation peut être contredite par une observation, et des interlocuteurs peuvent discuter des éléments qui permettent de savoir ce qui s'est produit. Les conventions et les perspectives orientent la manière dont nous formulons le réel, sans abolir les contraintes que celui-ci impose à nos affirmations. La fidélité absolue, entendue comme restitution de tous les aspects d'une chose, paraît impossible ; une fidélité relative à un aspect et à un but déterminés reste concevable.

Transition. Il ne suffit donc ni de dire que le langage reproduit le réel sans difficulté, ni d'affirmer qu'il le trahit nécessairement. Il faut préciser ce que l'on attend de la fidélité : non pas une copie complète, mais une parole qui respecte son objet, indique ce qu'elle prétend décrire et puisse être corrigée.

III. Une fidélité limitée et perfectible est possible si le discours explicite ses prétentions. Être fidèle à la réalité ne signifie pas toujours tout en dire. Cela exige au moins de ne pas présenter comme établi ce qui ne l'est pas et de ne pas dissimuler les limites de ce que l'on affirme. Un témoin peut distinguer ce qu'il a directement vu de ce qu'il déduit. Un journaliste peut signaler qu'une information est provisoire. Un scientifique peut indiquer la méthode de mesure, les conditions de l'expérience et la marge d'incertitude. La perspective de celui qui parle ne disparaît pas, mais elle est rendue identifiable ; les affirmations peuvent alors être examinées et, si nécessaire, rectifiées.

La fidélité dépend ainsi de la précision et de la possibilité de reformuler. Si une description est ambiguë, les interlocuteurs peuvent demander des précisions, distinguer plusieurs sens d'un terme ou corriger une erreur. La confrontation de plusieurs points de vue peut aussi faire apparaître des aspects qu'une description isolée négligeait. Une approche géographique, une approche historique et un récit personnel d'un même lieu ne se contredisent pas nécessairement : elles répondent à des questions différentes. Elles deviennent trompeuses si l'une prétend épuiser à elle seule ce qu'est ce lieu ou si elle dissimule le point de vue et les limites qui la structurent.

Enfin, tous les usages du langage n'ont pas pour but de décrire. Une promesse engage celui qui la prononce ; un ordre cherche à provoquer une action ; un poème peut chercher à exprimer une expérience plutôt qu'à dresser un relevé factuel. Il serait donc inadéquat de les évaluer tous selon le seul critère de la correspondance descriptive. Leur rapport à la réalité n'est pas pour autant nul : une promesse peut être tenue ou non, un ordre exécuté ou ignoré, et une expression poétique peut sembler plus ou moins juste à l'égard d'une expérience. La fidélité attendue varie donc selon la fonction de la parole : exactitude pour un constat, sincérité pour certaines déclarations, adéquation expressive pour l'évocation d'une expérience.

Conclusion. Le langage peut être fidèle à la réalité, mais cette fidélité ne doit pas être confondue avec une copie intégrale et neutre. Les signes conventionnels peuvent désigner des choses et les propositions peuvent être confrontées aux faits ; des descriptions précises et contrôlables sont donc possibles. Cependant, les mots sont généraux, leur sens dépend du contexte et toute description sélectionne certains aspects plutôt que d'autres. Le langage ne restitue donc pas la totalité du réel et ne garantit pas, à lui seul,

une parfaite transparence. Sa fidélité est limitée par l'objet et la fonction du discours, mais elle peut être améliorée par la précision, l'explicitation du point de vue, la vérification et la rectification. Le langage n'est pas un miroir sans défaut : il peut néanmoins représenter justement certains aspects de la réalité.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Réponse :** oui, le langage peut être fidèle à la réalité lorsque ses signes désignent correctement leur objet et que ses affirmations peuvent être confrontées aux faits. Mais il ne peut en donner une copie totale et neutre : les mots sont généraux, les descriptions sélectionnent certains aspects et leur sens dépend du contexte. Sa fidélité est donc partielle, liée à la fonction du discours et perfectible grâce à la précision, à la vérification et à la rectification.

Sujet 3

None points

La subordination dans le travail et la valeur humaine

Question Sujet 3

Sujet p. 1

> Expliquer le texte suivant : « Je ne puis accepter les formes de subordination où m'intelligence, l'ingéniosité, la volonté, la conscience professionnelle n'ont à intervenir que dans l'élaboration des ordres par le chef, et où l'exécution exige seulement une soumission passive dans laquelle ni l'esprit ni le cœur n'ont pas ; de sorte que le subordonné joue presque le rôle d'une chose maniée par l'intelligence d'autrui. Telle était ma situation comme ouvrière. Au contraire quand les ordres confèrent une responsabilité à celui qui les exécute, exigent de sa part les vertus de courage, de volonté, de conscience et d'intelligence qui définissent la valeur humaine, impliquent une certaine confiance mutuelle entre le chef et le subordonné, et ne comportent que dans une faible mesure un pouvoir arbitraire entre les mains du chef, la subordination est une chose belle et honorable. Soit dit en passant, j'aurais été reconnaissante à un chef qui aurait bien voulu m'assigner un jour quelque tâche, même pénible, malpropre, dangereuse et mal rétribuée, mais qui aurait impliqué de sa part une certaine confiance en moi ; et j'aurais obéi, ce jour-là, de tout mon cœur. Et je suis sûre que beaucoup d'ouvriers sont comme moi. Il y a là une ressource morale qu'on n'utilise pas. » Simone Weil, La Condition ouvrière, 1951.

Démarche. Il faut suivre le mouvement du texte et expliquer le contraste central entre deux formes de subordination au travail. Dans un premier temps, Simone Weil critique une organisation qui réserve la conception et l'intelligence au chef, tandis que l'ouvrier doit exécuter passivement. À partir de « Au contraire », elle décrit une autorité qui confie une responsabilité au subordonné, sollicite ses qualités humaines et limite l'arbitraire. Enfin, l'exemple personnel de la tâche pénible montre que la confiance peut donner un sens à l'obéissance et révéler une ressource morale que l'organisation du travail néglige.

Problématique. Comment une relation hiérarchique, dans laquelle l'un commande et l'autre obéit, peut-elle respecter la valeur humaine de celui qui exécute les ordres ? Weil ne répond ni en condamnant toute hiérarchie ni en justifiant toute obéissance : elle distingue une subordination passive et déshumanisante d'une subordination responsable, fondée sur la confiance et la limitation du pouvoir arbitraire.

Points d'attention. « Subordination » désigne bien une relation où les fonctions ne sont pas égales, mais cette différence ne signifie pas nécessairement que le subordonné doit renoncer à penser et à agir. La comparaison avec une « chose » caractérise le traitement que l'organisation fait subir au travailleur, non ce qu'il est réellement. Enfin, l'évocation d'une tâche dangereuse ou mal rémunérée ne signifie pas que la confiance suffirait à rendre justes de telles conditions : cette limite doit être signalée dans l'explication.

RÉPONSE À RETENIR

Dans cet extrait de *La Condition ouvrière*, Simone Weil examine la place du travailleur dans une relation hiérarchique. Le chef donne des ordres et le subordonné les exécute ; mais cette organisation condamne-t-elle nécessairement l'exécutant à perdre sa liberté et sa dignité ? Weil distingue deux formes de subordination. L'une réduit l'ouvrier à une exécution passive, comme si seule l'intelligence du chef comptait. L'autre lui confie une responsabilité et repose sur une confiance réciproque. La thèse du texte est donc que l'obéissance n'est pas toujours dégradante : elle peut être honorable si elle mobilise les facultés humaines du travailleur au lieu de les supprimer.

Weil commence par refuser une forme de subordination où les capacités de l'ouvrier n'interviennent que dans l'élaboration des ordres par le chef. L'intelligence, l'ingéniosité, la volonté et la conscience professionnelle sont alors attribuées à celui qui commande ; celui qui exécute, en revanche, doit seulement se soumettre. La critique ne porte donc pas sur le fait de recevoir des consignes : un travail collectif peut nécessiter une répartition des tâches et une autorité. Elle porte sur une organisation qui sépare radicalement la pensée de l'exécution et n'attend du travailleur ni jugement ni initiative.

Dans cette situation, le subordonné joue « presque le rôle d'une chose maniée par l'intelligence d'autrui ». Une chose est dirigée de l'extérieur ; une personne, au contraire, peut comprendre ce qu'elle fait, mobiliser son jugement et répondre de son action. Le terme « presque » est important : Weil ne prétend pas que l'ouvrier cesse réellement d'être une personne. Elle montre que l'organisation du travail le traite comme si ses facultés ne comptaient pas. Lorsqu'elle précise que telle était sa situation « comme ouvrière », elle donne à son analyse un point d'appui dans l'expérience, sans réduire sa réflexion à un simple témoignage personnel. Dans le passage sur la « soumission passive », la formule imprimée concernant l'esprit et le cœur est maladroite ; le sens du contraste est que ni la pensée ni l'engagement personnel du travailleur ne sont sollicités.

Le « Au contraire » introduit une autre manière d'organiser le travail. Les ordres peuvent « conférer une responsabilité à celui qui les exécute » : ils ne prescrivent pas seulement un geste mécanique, mais appellent le travailleur à agir en répondant de ce qu'il fait. Il lui faut alors mobiliser le courage, la volonté, la conscience et l'intelligence. Ces qualités définissent, selon Weil, la « valeur humaine » parce qu'elles manifestent la capacité d'une personne à agir et à assumer ses actes. Le subordonné peut donc obéir sans être réduit à un instrument, à condition que l'ordre lui donne une véritable part de responsabilité.

Cette subordination suppose aussi une « certaine confiance mutuelle entre le chef et le subordonné ». Le chef doit pouvoir compter sur les capacités de l'ouvrier ; réciproquement, celui-ci doit pouvoir reconnaître que l'ordre n'est pas un simple caprice. C'est pourquoi Weil précise que le pouvoir arbitraire du chef ne doit intervenir que dans une faible mesure. Elle ne demande pas la suppression de toute autorité : elle distingue une autorité qui organise le travail d'un pouvoir arbitraire qui impose la volonté du supérieur sans reconnaître la personne qui exécute. La subordination peut ainsi être « belle et honorable » lorsque la hiérarchie n'abolit ni la responsabilité ni la confiance.

L'exemple personnel qui suit rend cette thèse concrète. Weil dit qu'elle aurait été reconnaissante à un chef qui lui aurait confié une tâche, même pénible, malpropre, dangereuse et mal rétribuée, si cette tâche avait manifesté une certaine confiance en elle. Elle aurait alors obéi « de tout mon cœur ». L'expression indique une adhésion qui engage davantage que le seul corps soumis à un ordre : la volonté et l'engagement personnel peuvent aussi prendre part à l'action. Toutefois, Weil ne prétend pas qu'une tâche dangereuse ou mal payée devient juste dès lors qu'un supérieur affirme faire confiance. Son propos porte sur la différence entre une exécution imposée sans reconnaissance et une responsabilité réellement confiée.

Enfin, Weil pense que beaucoup d’ouvriers pourraient répondre comme elle. La « ressource morale » inutilisée est leur capacité à s’engager, à agir avec conscience et à assumer une responsabilité. Une organisation qui ne réclame qu’une soumission passive laisse cette capacité inemployée et appauvrit l’expérience du travail. On peut néanmoins objecter que la confiance ne suffit pas, à elle seule, à légitimer un ordre ni à réparer des conditions de travail dangereuses ou injustes. Cette réserve ne contredit pas l’analyse de Weil : elle rappelle que la confiance doit être effective et s’accompagner d’une responsabilité réelle et d’une limitation de l’arbitraire.

En conclusion, Simone Weil ne condamne pas toute hiérarchie, mais la subordination qui prive l’ouvrier de pensée et le traite comme un instrument. Elle défend une autorité qui confie une responsabilité au travailleur, reconnaît ses facultés et limite le pouvoir arbitraire. Dans ces conditions, l’obéissance peut être honorable : elle n’est plus une soumission passive, mais une action à laquelle la personne entière peut prendre part.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2023/philosophie-2023-asie-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.